

## De la prosodie en discours à la prosodie en langue : lexicalisation de la forme prosodique des emplois-types

*François Nemo & Mélanie Petit*

[francois.nemo@univ-orleans.fr](mailto:francois.nemo@univ-orleans.fr); [melanie.petit@univ-orleans.fr](mailto:melanie.petit@univ-orleans.fr)

Université d'Orléans

### Abstract

One of the main issues in Linguistic Semantics is to account for the diversity of uses of linguistic signs. The aim of this paper is to show the interest of taking into account prosodic form in such a perspective, using authentic oral data not only to show the role of prosody in the interpretation of signs in discourse, but also to show the lexicalisation of such interpretations, and, consequently, of prosodic forms.

Based mainly on a corpus based study of French *enfin*, it shows the way prosody interacts with semantic interpretation, and allows the definition of « use-types ». A distinction between morphemic signification, profiles (i.e. interpretation-types), and use-types is proposed. A formal representation of use-types is also proposed, with both a dual representation of phonological form that combines phonemic and prosodic form and a dual representation of semantic interpretation.

### 1. Cadre de travail et problématique de recherche

Etudier la diversité des emplois d'une unité sémantique fait partie du travail de base de toute sémantique linguistique (Benveniste 1954, 1966 ; Ducrot 1980, 1987 ; Pustejovsky 1995 ; Bouchard 1995 ; Cadiot & Nemo 1997 ; Nemo 1999), par opposition aux sémantiques non linguistiques (Chierchia & Mac Connell-Ginet 2000).

C'est dans ce type de travail que plusieurs des notions-clefs de la sémantique linguistique ont été développées depuis 50 ans, notamment la distinction signification/sens, les notions d'instruction sémantique, d'indexicalité de la signification, etc.

Du point de vue sémantique, il repose donc sur la distinction entre les inputs du processus interprétatifs, qui le déclenchent et le contraignent, et les outputs (résultats) de ce processus, en particulier quand la lexicalisation de ces derniers produit par mémorisation ce que l'on nomme habituellement le lexique.

Le travail qui va être présenté se situe dans la continuité de ce type de démarche et s'appuie pour l'essentiel sur les notions sus-mentionnées.

La spécificité de ce travail tient en revanche à ce qu'il complète cette démarche classique par un questionnement sur la forme prosodique associée aux emplois concernés, et empiriquement par le recours à des corpus oraux pour la constitution de banque d'emplois pouvant atteindre plusieurs centaines d'occurrences.

### 2. Méthodologie

Ce qui revient à dire que la question de départ de ce travail était la suivante : est-il possible ou non sur corpus de discriminer prosodiquement les emplois entre eux ?

Comme nous allons le voir, d'un point de vue sémantique, la réponse à cette question a supposé une navette continue entre caractérisation sémantique et caractérisation prosodique des emplois.

Autrement dit, il a fallu affiner les descriptions sémantiques pour rendre compte de la variation prosodique constatée et identifier les ressorts de cette variation.

S'agissant de la caractérisation prosodique des emplois, il n'a été fait aucune hypothèse a priori sur la taille de la séquence qui serait pertinente, et ont donc été prises en considération aussi bien la forme prosodique des items eux-mêmes que la séquence formée par les contextes gauche et droit ou l'existence d'une rupture prosodique, de pauses. etc.

Lorsque des caractérisations ont pu être faites, nous n'avons pour l'instant pas encore cherché à les expliquer.

### 3. Discrimination prosodique : études de cas et généralisation

#### 3.1 « Enfin »

La majorité des descriptions sémantico-pragmatiques des mots de discours ne prennent pas en compte la prosodie (Approaches to Discourse Particles, Fischer Ed. 2006) mais il faut néanmoins signaler quelques travaux récents, tels que ceux de Bertrand & Chanet (2005) sur le lien prosodie des connecteurs/rôles dans le discours, ceux de Dostie (2004) également, qui propose un traitement des marqueurs discursifs en lien avec la sémantique et la lexicographie et enfin les recherches de Vincent & Demers (1994) sur le cas du là ponctuant.

Empiriquement, les quelques résultats qui vont être présentés ici sont extraits de la thèse de Petit (2009), travail qui porte sur la discrimination prosodique des emplois et qui repose sur l'analyse de centaines d'emplois de différentes unités sémantiques.

Comme indiqué précédemment, la démarche adoptée dans le travail en question est celle d'une navette entre description sémantique et description prosodique du corpus, i.e. entre tests sémantiques et caractérisation des formes prosodiques.

Il porte principalement sur des mots de discours, même si l'analyse a été étendue à d'autres types d'unités sémantiques.

##### 3.1.1 Quelques emplois de enfin

Un ensemble bien fourni de travaux en sémantique (Cadiot & al. 1985 ; Luscher&Moeschler 1990 ; Rossari 1994, 1997 ; Nemo 2000 ; Beeching 2000 ; Barnes 1995 ; Hansen 2005 ; Paillard 2003 ; Buchi & Städtler 2008...) ou prosodie (Fónagy 1983 ; Bertrand & Chanet 2005) permettent de lister (non limitativement) différents emplois de *enfin*, parmi lesquels :

- le soulagement
- la résignation
- l'irritation
- la reformulation
- la complétude discursive
- la synthèse

##### 3.1.2 Signification de enfin

Pour rendre compte de l'ensemble des emplois de *enfin*, (Nemo 1999, 2000) a proposé comme input du processus interprétatif la signification et instruction/indication suivante : le morphème *enfin* indique qu'**un problème se pose à un moment t et que ce problème est résolu en t+1** .

### 3.1.3 Profilage de enfin

Le passage de cette indication à l'interprétation en contexte impose à l'interprétant d'identifier la nature du problème posé (discursif dans la reformulation, mondain dans l'irritation ou le soulagement) mais surtout d'identifier à quel moment (relativement au moment de l'énonciation  $t_0$ ) le problème se pose. Selon Nemo (1999, 2000), la réponse à cette question définit en somme la façon dont l'indication est *profilée*, au sens de Cadiot & Visetti (2001).

On a par exemple soit :

- le problème se posait en  $t-2$  et a été résolu en  $t-1$  (cas du *enfin* de soulagement, lecture constative);
- le problème se pose en  $t_0$  et doit être résolu en  $t+1$  (cas du *enfin* d'irritation, lecture constative-directive);
- le problème se pose en  $t-1$  et est déclaré résolu en  $t_0$  (cas du *enfin* de résignation, lecture constative-perfomative).

L'intérêt de ce type de description, outre évidemment de rendre compte de la diversité des emplois, est de fournir des tests sémantiques permettant de caractériser sur corpus n'importe quel emploi de *enfin*.

### 3.1.4 Discrimination prosodique des profils de enfin

Si l'on considère trois de ces profils, associés à l'expression :

- de l'irritation
- du soulagement
- de la résignation

l'existence d'une discrimination prosodique des emplois peut sembler évidente, ainsi que le fait que l'auditeur puisse accéder directement à la bonne interprétation, mais il reste à le confirmer et à identifier les formes prosodiques concernées.

### 3.1.5 Caractérisation prosodique

Pour ce faire, et après être arrivés à la conclusion que la forme prosodique de *enfin* n'était pas prédictible à partir de l'étude de la configuration prosodique de son contexte, nous avons observé et caractérisé pour chaque occurrence de *enfin* les paramètres prosodiques suivants :

- forme de  $F_0$  sur [enfin]
- forme de  $F_0$  sur [en]
- forme de  $F_0$  sur [fin]
- localisation du maxima de  $F_0$
- observation d'une rupture ou d'une intégration prosodique par rapport au contexte
- longueur de [enfin]
- longueur de [en]
- longueur de [fin]
- ratio de la longueur de [en] sur longueur de [fin]
- observation de la courbe d'intensité

### 3.1.6 Discrimination prosodique de enfin : des profils aux emplois-types

Cette étude nous a conduits à observer que si la discrimination prosodique était bien pertinente, elle l'était à un niveau plus fin que celui du « profil » (ou interprétation-type). En effet, les configurations prosodiques ne sont le plus souvent pas identiques pour un profil ou un type d'emploi donné.

Il s'est avéré que la prosodie permettait de discriminer non pas des profils mais des *emplois-types*, qui se caractérisent comme étant un niveau de sens inférieur au profil. Ainsi, il est possible de profiler une même interprétation-type en différents emplois-types. Il est donc indispensable pour caractériser *prosodiquement* les emplois d'affiner la description et de reconnaître indépendamment des profils l'existence d'emplois-types correspondant à des *contextes-types*, et ce à l'intérieur des profils.

Affiner la description de *enfin* sur ce principe ne remet toutefois pas en cause la validité de la signification morphémique ainsi que la pertinence des tests sémantiques qui ont permis d'aboutir à un classement en interprétations-types.

### 3.1.6.1 Discrimination des emplois-types de profil « Pb résolu » (ex soulagement)

On observe (Petit 2009) par exemple pour pas moins de 10% des données sur corpus oral, un emploi de *enfin*, que l'on peut gloser par « c'est pas trop tôt » et qui présente comme caractéristiques de combiner :

- un profil identique à l'emploi de soulagement, puisque le problème est bien résolu au moment de l'énonciation;
- l'expression, y compris prosodiquement, d'une irritation.
- un profil différent du profil jusque-là associé à l'irritation, puisque celui-ci était défini par l'actualité du problème au moment de l'énonciation.

Nous verrons que l'identification sur corpus de nouveaux types d'emploi ouvrent une question-clef qui est celle de la lexicalisation ou non de ceux-ci.

Le profil « problème résolu en t0 » de *enfin* correspond donc en fait à deux emplois-types :

- un emploi de soulagement masqué ou encore d'irritation résiduelle (« C'est pas trop tôt ») à Fo descendante qui correspond à un contexte-type d'expression d'une insatisfaction du fait que le problème se soit posé ou ait mis tant de temps à être résolu
- un emploi de soulagement manifeste à Fo montante qui correspond à un contexte-type d'expression d'une satisfaction du fait que le problème soit résolu

### 3.1.6.2 Discrimination des emplois-types de « dissolution du problème » (ex résignation)

Les emplois correspondant au profil de dissolution du problème (glosable en « oublions ça » ou « tournons la page ») sont discriminables et expriment alternativement :

- une résignation négative avec une Fo montante, dans un contexte-type où le locuteur manifeste sa mauvaise grâce à tourner la page
- une « résignation » positive avec une Fo descendante, dans un contexte-type où le locuteur manifeste sa bonne grâce à tourner la page

### 3.1.6.3 Discrimination des emplois-types de correction argumentative

Les emplois de correction argumentative (test de « *mais enfin* ») se distinguent quant à eux selon que :

- le second argument présente une grande force par rapport au premier avec une Fo montante ainsi qu'une rupture prosodique par rapport au contexte
- le second argument ne présente pas une grande force par rapport au premier avec une Fo montante sans rupture prosodique par rapport au contexte

### 3.2 Discrimination prosodiques d'autres items : profils et emplois-types

Les résultats obtenus sur enfin méritant d'être testés sur d'autres unités sémantiques, notamment en ce qui concerne la distinction entre profils et emplois-types, l'étude a été étendue à d'autres signes.

#### 3.2.1 Discrimination d'emplois-types de quelques

S'agissant de l'adjectif *quelques* par exemple, qui selon l'emploi peut notamment présenter :

- une lecture minorante comme dans « j'ai vraiment *quelques* minutes à te consacrer », la quantité étant présentée comme faible.
- une lecture majorante comme dans « il y a *quelques* objets très intéressants », la quantité étant présentée comme significative.

l'étude prosodique a permis d'observer que selon la saillance prosodique de *quelques* par rapport à son contexte, il est possible, non pas de discriminer les deux lectures en question, mais de préciser pour chacun d'entre eux si la quantité exprimée mérite de l'attention ou non, autrement dit si la quantité est modalisée ou non. Autrement dit deux emplois-types distincts pour chaque lecture.

#### 3.2.2 Discrimination d'emplois de oui

L'analyse de l'adverbe *oui* a pour sa part permis de mettre au jour le fait que le locuteur pouvait, par la réalisation prosodique de *oui*, exprimer un ensemble de nuances, et par exemple différents degrés d'acceptation pouvant aller de l'accord plein et sincère à l'expression d'une réticence forte, marquée par une cloche mélodique sur le *oui*.

### 3.3. Généralisations

#### 3.3.1 Aspects sémantiques et pragmatiques

Ce dédoublement quasi-systématique des emplois de chaque catégorie tend à prouver que ces observations traduisent en réalité un fait très général, dès lors qu'à chaque fois on constate que l'interprétation concerne deux niveaux distincts :

- ce que l'on dit (et qui correspond aux profils)
- ce que l'on en dit (et qui correspond à un "commentaire" sur ce qui est dit, commentaire marqué prosodiquement)

Les limites des classements sémantiques existants tiennent en effet à ce que ceux-ci décrivent exclusivement le premier niveau et négligent ou présupposent le second : ainsi a-t-on tendance à considérer que puisque un problème est résolu, alors on ne peut pas ne pas en être satisfait, ce qui conduit à transformer indûment un emploi-type en profil.

Plus généralement, l'existence de ce commentaire sur ce qui est dit apparaît surtout *absolument obligatoire*.

Encore plus généralement, il faut signaler que les « commentaires » en question concernent indifféremment la relation aux choses elles-mêmes (Cadiot & Nemo 1997) ou la relation au discours lui-même et à sa progression, qui au bout du compte concerne la relation aux choses de l'interlocuteur.

Nos résultats confirment donc l'idée très générale selon laquelle, si *parler c'est attirer l'attention sur quelque chose en demandant à l'autre de le prendre en compte* (Nemo 1999), alors il n'est effectivement pas possible de le faire de façon neutre, qu'il s'agisse d'exprimer la relation à ce dont on parle où la relation au fait d'en parler.

#### 3.3.2 Rapport-type

Deux types de rapports aux choses peuvent être exprimés par le locuteur :

- un rapport de nature axiologique : les emplois-types sont sémantiquement discrétisables et prosodiquement discriminables par la configuration montante ou descendante de la Fo sur l'unité en question.

- un rapport de nature attentionnelle : les emplois-types ne sont pas discrétisables et correspondent aux extrémités d'un rapport graduel. Dans ce cas, les emplois se discriminent prosodiquement par l'importance de la rupture prosodique de l'unité concernée par rapport à son contexte.

Ces deux types de rapport ne sont pas exclusifs l'un de l'autre.

#### 4. La question de la lexicalisation : débat général

##### 4.1 *Emplois-types, contextes-types et lexicalisation*

A partir de là, c'est-à-dire de l'association de différentes formes prosodiques à un même profil (interprétation-type) dans chaque emploi-type, se pose la question de la lexicalisation ou non de ces associations et de leur interprétation, autrement dit de leur statut uniquement discursif ou lexical. Ce qui revient à se demander si et dans quelles conditions les réalités discursives mises à jour peuvent se lexicaliser.

Dans le cadre d'une sémantique de corpus, cette dernière question revient avant tout à demander s'il y a récurrence des emplois, et si on peut définir des contextes-types correspondants aux emplois-types en question, la répétition des uns entraînant la lexicalisation des autres. Et donc à essayer de définir de façon générale la notion de lexicalisation.

##### 4.2 *Etre ou ne pas être dans le lexique, telle est la question*

Pour certains linguistes, la terre est de ce point de vue plate : il y a un lexique et la grammaire consiste à former des phrases à partir du lexique.

Pour le sémanticien en revanche, définir *ce qui est* ou *ce qui n'est pas dans le lexique* est nettement plus complexe : les dictionnaires ne décrivent manifestement qu'une partie des emplois mais du point de vue théorique, surtout en admettant que « nihil est in lingua quod non prius fuerit in oratione », il importe de préciser la notion de lexicalisation.

Pour le sémanticien « explicativiste », le processus d'interprétation a des inputs, qui fonctionnent comme des contraintes à respecter, et des outputs qui en constituent le résultat. La distinction entre signification et sens s'inscrit dans ce cadre. La signification (l'instruction) est un input alors que le sens est le résultat obtenu dans l'interprétation (Ducrot 1987). Soit formellement (Gasiglia, Nemo & Cadiot 2000) :

**f(morphème, construction, contexte) = interprétation**  
(→ sens)

Pour qu'une interprétation se lexicalise en sens, il faut avant tout qu'un emploi se répète et devienne un usage, autrement dit qu'il ne soit plus nécessaire de relancer le processus interprétatif. On appelle alors « sens lexical » la mémoire de cet emploi et de son interprétation dont on admet qu'elle est « stockée » et qu'elle devient disponible à tout moment.

Il faut donc en quelque sorte qu'un contexte-type se répète pour qu'il y ait stockage lexical :

f(morphème, construction, contexte-type) = sens lexical

Il importe donc de bien distinguer entre cette langue-mémoire (qui est un stock d'outputs sémantiques) et la langue-code (qui est un stock d'inputs sémantiques).

Mais il importe également de bien préciser ce qu'il y a exactement dans cette langue-mémoire. Et pour cela de revisiter le couple signifiant-signifié non au niveau des morphèmes (forme phonématique, signification) mais bien au niveau du lexique comme mémoire des sens.

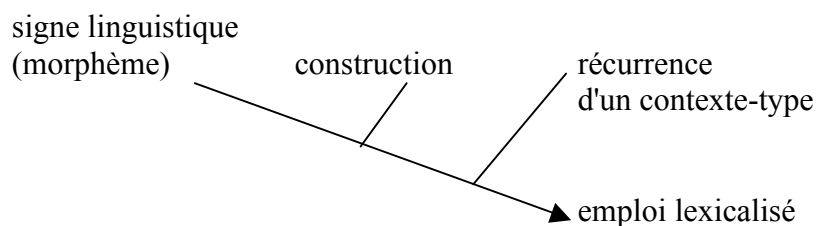
Il importe de noter que la notion de lexicalisation des emplois renvoie à celle de conventionnalisation, et que ce qu'il s'agit de décrire, c'est bien la stabilisation linguistique de sens lexicaux.

S'agissant de la prosodie, la distinction entre C-Lexique (langue-code) et M-Lexique (langue-mémoire) permet de ne pas confondre cette question avec celle d'une lexicalisation de la prosodie analogue à ce que l'on peut observer dans les langues à ton, où il s'agit de discriminer des individus lexicaux distincts et non des sens lexicalisés.

#### 4.3. Lexique comme mémoire des emplois

Lexicalisation rimant donc avec conventionnalisation et conventionnalisation lui avec mémorisation des interprétations associées aux emplois, il s'ensuit que l'on peut considérer les lexèmes comme résultant de la mémorisation de l'interprétation de l'insertion d'un morphème dans une construction et un contexte-type donné, mémorisation qui résulte elle-même de la récurrence de l'emploi, qui se transforme en usage.

Ce qui schématiquement donne :



## 5. Lexicalisation des emplois-types

### 5.1. Arbre des emplois d'un morphème

Sur la base de ces observations générales, il devient possible de proposer une présentation schématique, sous la forme d'un *arbre des emplois*, des différents emplois-types d'un morphème :

Tronc : signification morphémique

Branches : interprétations-types (profils)

Feuilles : emplois-types (contextes-types)

Il est enfin possible de représenter cette même hiérarchie comme suit :

Indication :

Interprétation-type1 :  
     Emploi-type 1/1  
     Emploi-type 1/2  
     Emploi-type 1/3  
 Interprétation-type2 :  
     Emploi-type 2/1  
     Emploi-type 2/2  
     Emploi-type 2/3  
 Interprétation-type 3 etc.

### 5.2. Lexicalisation de la forme prosodique des emplois-types

Décrire les sens dans le lexique sur la base des observations faites précédemment - sans aborder ici tous les aspects de cette question - implique également de s'intéresser à la façon dont les emplois lexicalisés doivent être décrits, et ce aussi bien du point de vue de la description de leur forme sonore (signifiant) que du point de vue de leur interprétation (signifié).

#### 5.2.1 Revisiter les "signifiants" lexicaux

La forme sonore  $\sigma$  doit être décrite (Petit 2009) comme un couple  $\sigma(\varphi, \pi)$ , où  $\sigma$  est la forme sonore,  $\varphi$  la forme phonématique, et où  $\pi$  est la forme prosodique.

#### 5.2.2 Revisiter les "signifiés" lexicaux

Le sens  $s$  d'un emploi-type doit pour a part être décrit comme un couple  $s(\psi, \rho)$ , où  $s$  est le sens associé à la forme  $\sigma$ , où  $\psi$  est l'interprétation-type (le profil) et où  $\rho$  est la relation qui caractérise le contexte-type.

#### 5.2.3 Représentation des emplois lexicalisés

Ces précisions terminologiques nous amène à proposer, pour description d'un emploi-type, la structure suivante :

Emploi-type :

|                                   |                    |
|-----------------------------------|--------------------|
| Forme phonologique : $\sigma$     | $\varphi$ : valeur |
|                                   | $\pi$ : valeur     |
| Forme sémantique : $s$            | $\psi$ : valeur    |
|                                   | $\rho$ : valeur    |
| Statut constructionnel $\gamma$ : | valeur             |

dans laquelle le trait « statut constructionnel » décrit le résultat de l'insertion du morphème dans des constructions particulières, et plus spécifiquement la place qu'il y occupe, qu'il s'agisse de construction micro-syntaxique ou macro-syntaxique.

Si l'on applique ce format de représentation à l'emploi-type de *enfin* qui correspond à l'expression d'un soulagement manifeste, on obtient la description suivante :

Emploi-type : soulagement manifeste



|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| Forme phonologique : $\sigma$     | $\varphi$ : enfin (API)<br>$\pi$ : Fo montante  |
| Forme sémantique: s               | $\psi$ : un problème de nature situationnelle s'est posé. Le problème a été résolu. Le locuteur réalise ensuite une occurrence de <i>enfin</i> .<br>$\rho$ : satisfaction que le problème soit résolu |
| Statut constructionnel $\gamma$ : | modifieur de prédicat   |

#### 5.2.4 Relation d'héritages

Ce qu'il convient de noter dans ce schéma, par-delà le dédoublement du signifié et du signifiant, ce sont les relations d'héritage, qui sont claires pour certains traits :

- la forme phonématique  $\varphi$  est héritée du morphème;
- l'interprétation-type  $\psi$  est un profilage du morphème, et qui restent en grande partie à préciser pour les autres traits :
- la forme prosodique  $\pi$ , dont on ne peut exclure qu'elle soit héritée de constructions prosodiques;
- le statut constructionnel  $\gamma$ , qui semble ici être largement associé au niveau de l'interprétation-type.

## 6. Conclusion

La prosodie est un phénomène discursif et métadiscursif. Il n'y a là rien de nouveau. Ce qui peut l'être en revanche, c'est de s'interroger sur ce en quoi elle peut contribuer à l'interprétation de morphèmes individuels.

Notre réponse à cette dernière question a été qu'elle contribue à associer à toute interprétation du morphème un « commentaire » portant soit sur le rapport axiologique à la situation que celle-ci décrit, soit un rapport métacommunicationnel/méta-attentionnel sur son propre discours.

Étant donnée la distribution des morphèmes étudiés, qui modifient soit des prédicats, soit des énoncés, soit des contributions, ou qui sont encore des holophrases, il n'y a là rien de très étonnant : la forme prosodique pèse sur l'interprétation d'unités qui jouent un rôle clé dans l'interprétation de l'ensemble de l'énoncé ou du discours. Ce qui est en revanche plus important pour le sémanticien, c'était le sens de notre titre, c'est le fait que le nombre de rapports à la situation (que décrit l'indication) étant limité, on constate une lexicalisation de ce rapport forme/interprétation et des sens lexicaux correspondants.

## Références

- Barnes, B. (1995). Discourse particles in french conversation : (*eh*) *ben*, *bon* and *enfin*. *The French Review*, 68, 5, pp. 813-821.
- Beeching, K. (2000). La fonction de la particule pragmatique *enfin* dans le discours des hommes et des femmes. *Femmes et français*, Paris, L'Harmattan.
- Benveniste, E. (1954). Problèmes de reconstruction en sémantique. *Problèmes de linguistique générale*, 2.
- Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale*. Gallimard, Paris.
- Bertrand, R. & C. Chanet (2005). Fonctions pragmatiques et prosodie de *enfin* en français spontané. *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 17, pp. 41-68.
- Bouchard, D. (1995). *The semantics of syntax*. Chicago University Press, Chicago.
- Buchi, E. & T. Städtler (2008). La pragmatization de l'adverbe *enfin* du point de vue des romanistes (« Enfin, de celui des francisants qui conçoivent leur recherche dans le cadre de la linguistique romane »). *CMLF (Paris, 9-12 juillet 2008). Recueil des résumés, CD-ROM des actes*, pp. 159-171.
- Cadiot, A. et al. (1985). *Enfin*, marqueur métalinguistique. *Journal of pragmatics*, 9, pp. 199-239.

- Cadiot, P. & F. Nemo (1997). Pour une sémiogénèse du nom. *Langue Française*, 113, pp. 24-34.
- Cadiot, P. & Y.M. Visetti (2001). Motifs, profils, thèmes : une approche globale de la polysémie. *Cahiers de lexicologie*, 79, pp. 5-46.
- Chierchia, G & S. Mc-Connell-Ginet (2000). *Meaning and grammar : an introduction to semantics*. Cambridge, MIT Press.
- Dostie, G. (2004). *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs, analyse sémantique et traitement lexicographique*. Duculot, Bruxelles.
- Ducrot, O. (1980). Analyses pragmatiques. *Communications*, 32, pp. 11-60.
- Ducrot, O. (1987). L'interprétation comme point de départ imaginaire de la sémantique. *Dire et ne pas dire* ([1972], 1991. Hermann, Paris.
- Fischer, K. (éd.) (2006). *Approaches to discourse particles*. Elsevier, Oxford.
- Fónagy, I. (1983). *La vive voix: essai de psychophonétique*. Payot, Paris.
- Gasiglia, N., F. Nemo, & P. Cadiot (2001). Meaning and the generation of reference. *Generative approaches to the lexicon* (Bouillon, Pierette, ed.), Université de Genève, Genève.
- Hansen, M-B Mosegaard (2005). From prepositional phrase to hesitation marker: The semantic and pragmatic evolution of French *enfin*. *Journal of historical pragmatics*, 6, pp. 37-68.
- Luscher, J.M. & J. Moeschler, (1990). Approches dérivationnelles et procédurales des opérateurs et connecteurs temporels : les exemples de *et* et de *enfin*. *Cahiers de Linguistique Française*, 11, pp. 77-104.
- Nemo, F. (1999). The pragmatics of signs, the semantics of relevance, and the semantic/pragmatic interface. *The semantics-pragmatics interface from different points of view*, CRiSPI Series, Elsevier Science, Amsterdam, pp. 343-417.
- Nemo, F. (2000). *Enfin, encore, toujours* entre indexicalité et emplois. Englebort A. et al (éd.), Actes du XXIIe Congrès international de linguistique et de philologie romanes, (Bruxelles, juillet 1998), Tübingen, Max Niemeyer Verlag, vol. 7, pp. 499-511.
- Paillard, D. (2003). À propos de *enfin*. *Ordre et distinction dans la langue et le discours. Actes du Colloque international de Metz (18, 19, 20 mars 1999)*, Paris, Champion, pp.387-408.
- Petit, M. (2009). *Discrimination prosodique et représentation du lexique : application aux emplois des connecteurs*. Thèse, Université d'Orléans.
- Pustejovsky, J. (1995). *The generative lexicon*. Cambridge: MIT Press, Boston.
- Rossari, C. (1994). *Les opérations de reformulation*. Peter Lang, Berne.
- Rossari, C. (1997). *Les opérations de reformulation : analyse du processus et des marqueurs dans une perspective français-Italien*. Bern, Lang.
- Vincent, D. & Demers, M. (1994). Les problèmes d'arrimage entre les études discursives et prosodiques : le cas du « là » punctuant . *Langues et linguistique*, 20, pp. 201-212.